« Ce qui me frappe surtout, c'est l'étonnante souplesse avec laquelle votre ciseau a nuancé l'expression du même sentiment suivant les positions diverses de vos personnages : la joie se montre suave, mais très calme, sur l'auguste front du prêtre qui couronne ses chers enfants; elle est rayonnante, elle pétille dans les traits des jeunes lauréats; elle est expansive et tendre dans un vieillard qui se penche pour embrasser son petit-fils, tandis qu'elle est grave et réfléchie, quoique triomphante, dans l'heureux père qui présente cet enfant aux caresses de son aïeul; enfin, celle de la mère paraît surabondante et impatiente de s'épancher, elle provoque de douces larmes; mais une modestie bienséante la comprime, et ici, Monsieur, vous avez vaincu Virgile sans penser à lui peut-être. Cette admirable figure de mère l'emporte sur les vers admirables qu'une circonstance analogue inspira au génie du poète :

Latonae tacitum pertentant gaudia pectus.

 Voilà de ces beautés que l'on peut comprendre et goûter, sans être ni artiste, ni connaisseur ; c'est pourquoi j'ose en parler. Quoique je ne sois, en fait d'art, qu'un profane, laissez-moi vous dire, Monsieur, le plaisir que j'éprouve à étudier les détails de votre bas-relief et, entre autres, dans le groupe partiel dont je viens de parler, la main droite du père appliquée sur le côté droit de l'enfant. Comme la pose en est naturelle et moelleuset Comme cette main se détache du vêtement! Comme elle est finie et parfaite sous le rapport anatomique! >

Les nombreux élèves de M. Mongazon sont heureux et fiers. Monsieur, de voir la mémoire d'un père vénéré et chéri, si dignement honorée par un compatriote, si honorablement associée à une des gloires non seulement de l'Anjou, mais de la France et

de l'Europe (1). >

L'artiste répondit simplement au grand vicaire :

· Paris, 2 novembre 1843.

« Monsieur,

« Je suis reconnaissant de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et qui contenait des expressions si bienveillantes sur mon travail. J'ai été heureux d'offrir mon temps pour ma part de souscription à la mémoire de l'honorable M. Mongazon et je regrette d'être obligé par mes affaires de prier la commission de vouloir bien me rembourser les avances que j'ai faites à mes praticiens et qui se montent à la somme de trois mille francs, pour l'exécution en marbre de mon ouvrage.

Veuillez, je vous prie, Monsieur, agréer favorablement l'assu-

rance de ma parfaite considération.

« DAVID (2). »

(1) Journal de Maine-et-Loire, n° du 19 septembre 1843. Cf. Henry Jouin, David d'Angers, sa vie, son œuvre, I, p. 425; sur le modèle et les dessins du bas-relief, ibid, II, p. 494.

(2) Cf. Henry Jouin, David d'Angers. Nouvelles lettres du Maître (Mâcon, 1894), p. 100 et pp. 81, 97. — David d'Angers et ses relations littéraires (Paris, 1890).

a L'un des députés de Maine-et-Loire avait obtenu deux petits morceaux de